

J'avais déjà ressenti une première fois l'étrange impression que suscite la désintégration d'immeubles en une ou deux secondes. C'était le 19 juin 1992. Après beaucoup de réflexions, et même d'hésitations, nous avons décidé, alors que j'étais maire d'Orléans, la démolition de « la Borde aux Mignons », une véritable « forteresse » de barres et de tours située au cœur du quartier de l'Argonne. Le procédé fut le même que celui employé hier pour la T17 à Orléans La Source. Le but était le même : modifier en profondeur le quartier concerné, le restaurer, lui donner une nouvelle jeunesse, un nouvel avenir. Ce but fut largement atteint à l'Argonne, avec, de surcroît, l'avenue Jean Zay, celle des Droits de l'Homme, et l'arrivée du tramway, qui ont rapproché ce quartier du centre-ville.

Il n'empêche que ce n'est pas anodin - nous l'avons encore vu, ressenti, entendu, hier à La Source - que de voir démolis en une seconde des centaines de logements, d'abord voués à accueillir les femmes et les jeunes couples qui venaient de toute la France travailler aux Chèques Postaux, puis occupés par des centaines d'habitants, qui y ont vécu, s'y sont connus, s'y sont aimés, ont partagé les joies et les peines - en un mot, la vie, toute la vie. Ce foudroyage marque sinon l'échec, du moins le caractère dépassé ou obsolète de l'urbanisme des barres et des tours.

Mais il ne faut surtout pas faire de faux jugements. À l'époque, dans les années cinquante ou soixante, il manquait beaucoup de logements, il y avait encore beaucoup de baraquements. L'Abbé Pierre lançait un appel vibrant contre la misère du mal logement ou de l'absence de logement tout court sur les ondes de « Radio Luxembourg ». Il fallait construire, construire. Alors partout les élus - nos prédécesseurs - ont construit ces barres et ces tours qui représentaient alors la modernité et un bien-être : il y avait des salles de bain ! Nous aurions fait pareil.

Dès 1998, dans mon rapport « Demain la ville », puis dans mon livre « Changer la ville » (*Odile Jacob, 1999*), j'ai plaidé pour un changement radical de ces quartiers de barres et de tours. Ces mutations apparaissent partout de plus en plus pertinentes. Mais n'oublions pas qu'elles n'ont de sens que si elles conduisent à ce que j'ai appelé (notamment dans plusieurs rapports rédigés au Sénat) une « nouvelle urbanité », c'est à dire des quartiers à taille humaine, où les différentes fonctions (habitat, commerce, travail, culture, formation, loisirs...) cohabiteront harmonieusement, où les espaces verts auront toute leur place, en un mot, où il fera bon vivre.

Alors, et alors seulement, on pourra dire que le foudroyage d'hier n'est pas le constat d'un échec, sur le temps, d'un projet vieux de 55 ans, mais le premier acte d'un vrai renouveau.

Jean-Pierre Sueur